

Compte-rendu de l'assemblée générale du 11 décembre 2023

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 33

Nombre d'adhérents présents à l'AG : 19

Nombre de pouvoir : 5

Compte rendu moral par la Présidente Agnès Greset

CR moral (en pièce jointe) voté à l'unanimité - 1.

Quelques remarques faites lors de la lecture du CR moral :

- On parle peu des Cortinaires à la SMTB. Il y en a 2500. Il faudrait s'y intéresser un peu plus. La classification va être revue prochainement.
- Un vieux fusil a été trouvé à Lamadeleine lors d'une sortie. On pense qu'il faut le déclarer à la mairie qui nous dira ce qu'il faut en faire : Agnès
- Site Web : on en avait parlé lors de l'AG 2022, il faut maintenant le faire. La sœur de Louis Deny est d'accord pour nous aider, c'est une pro de la création de site.

Compte rendu financier par le Trésorier Patrick Schneider

Le bilan financier 2023 et budget prévisionnel 2024 (en pièce jointe) sont votés à l'unanimité.

Question posée lors de la lecture du CR financier :

- La somme donnée par le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) est-elle prévue pour défrayer les frais kilométriques ? Agnès voit avec Daniel Sugny

Elections du Comité 2024

Il y a actuellement 6 membres dans le Comité 2023.

Il y a 2 membres sortants : Marie-Delle Vieuxmaire et Jean-Paul Monteny. Les 2 se représentent.

Louis Deny nous fait le plaisir de se présenter (en fait, « de se représenter » car il a déjà été membre du Comité pendant 10 ans, de 1989 à 1998).

Il y a 3 membres à élire.

Résultat du vote :

Marie-Delle Vieuxmaire : élue avec 24 votes

Jean-Paul Monteny : élu avec 24 votes

Louis Deny : élu avec 24 votes

Le Comité 2024 se compose de 7 membres : MD Vieuxmaire, A Greset, Y Martin, P Schneider, JP Monteny, L Deny et B Swoboda

Horaire des réunions du lundi soir :

On en avait déjà parlé lors de l'AG 2019, voici ce qui avait été dit à l'époque :

Discussion autour d'une proposition de commencer les réunions à 18h au lieu de 20h.

Un rapide tour de table montre qu'il ne se dégage pas de tendance claire :

- *Une majorité de « indifférent »*
- *Quelques-uns de « maintien à 20h »*
- *Quelques autres mais un peu moins de « pourquoi pas 18h »*

Proposition : on garde 20 h pour la grande majorité des réunions et on fait quelques réunions d'hiver à 18h. Ceci pour le calendrier allant de septembre 2020 à juin 2021.

Il faudra vérifier la disponibilité de la salle de réunion à 18 h.

Cette fois, le débat est différent, une grande majorité est favorable à l'horaire de 18h.

Vote pour 18 h : 18 pour et 1 abstention.

A partir du 1^{er} janvier 2024, nos réunions auront lieu à 18 h, sous réserve de la disponibilité de la salle à vérifier : Bernard

Le secrétaire
Bernard SWOBODA

